Envoyé en préfecture le 28/03/2026
Reçu en préfecture le 28/03/2026
Publié le
ID : 035-213501034-20260320-2026030202-DE

République Française Ille-et-Vilaine Arrondissement FOUGERES -VITRÉ	DELIBERATIONS de la commune d'**EANCÉ** – 35640 Séance du 20 /03/2026
Nombre de membres Afférents au Conseil Municipal : 11 En exercice : 11	L'an 2026, le 20 mars à 20h, le Conseil Municipal de la commune d'EANCÉ s'est réuni sous la présidence de Monsieur Cédric VALAIS, Maire, en session ordinaire. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis et affichés à la porte de la Mairie le 16/03/2026.
	Présents : Cédric VALAIS, Marie ALONSO, Florent BONDU, Audrey GROLLEAU, Emmanuel CORNUAILLE, Pélagie HONORE, Paul DELABESSE, Chérilyne PERRIN, Antoine MALOEUVRE, Elisabeth POUREAU, Patrice PANAGET. Excusé(es) : Absent(es) : Secrétaire de la séance : Patrice PANAGET

2026-03-02-02 : DETERMINANTION DU NOMBRE D'ADJOINTS ET ELECTION DES ADJOINTS

Le conseil municipal délibère afin de déterminer le nombre d'adjoints au Maire ;
Conformément à l'article L2122-2 du CGCT, ce nombre ne peut être inférieur à 1 ni excéder 30% de l'effectif global.
Le Conseil après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide de fixer à **2** le nombre d'adjoints.

Considérant que le ou les adjoints sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité, le plus âgé est déclaré élu.
Les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination il convient par conséquent de commencer par l'élection du premier adjoint puis les suivants. Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.
Après un appel à candidature, il est procédé au déroulement du vote sous la présidence de Cédric VALAIS, élu Maire. Il été procédé ensuite à l'élection des adjoints à bulletin secret :

1er adjoint : Marie ALONSO se porte candidate
Nombre de votant : 11
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
Nombre de suffrage exprimés : 11

Madame Marie ALONSO ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé(e) 1er adjointe au maire et a été immédiatement installée.

Envoyé en préfecture le 28/03/2026
Reçu en préfecture le 28/03/2026
Publié le
ID : 035-213501034-20260320-2026030202-DE

2ème adjoint : Florent BONDU se porte candidat
Nombre de votant : 11
Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
Nombre de suffrage exprimés : 11
Florent BONDU : 10
Antoine MALOEUVRE : 1

Monsieur Florent BONDU ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 2ème adjoint au maire et a été immédiatement installé.

Pour extrait conforme,

Le registre dûment signé,

Le secrétaire de séance,
Patrice PANAGET

Le Maire,
Cédric VALAIS

MAIRIE d'ÉANCE
35640 ILLE ET VILAINE